

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 7 octobre 2019 à 18:30 heures sous la présidence de Madame Martine Boulet, Mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Nancy Mathieu

Siège #3 - Renée Rodrigue

Siège #4 - Joey Veilleux

Siège #6 - Laurier Poulin

Sont absents à cette séance :

Siège #2 - Bruno Giguère

Siège #5 - Maxime Veilleux

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Lisa Lee Farman agit comme directrice générale et secrétaire-trésorière.

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Martine Boulet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2019-10-225 02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 01 OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

02.01 - RENCONTRE COUR VILLAGEOIS

- 03 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- **04** ACCEPTATION DES COMPTES
- 05 LECTURE DE LA CORRESPONDANCE
- 06 SÉCURITÉ PUBLIQUE

06.01 - ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

06.02 - DÉNEIGEMENT

06.03 - AUTORISATION ACHAT BONBONS

06.04 - DEMANDE FINANCEMENT FÊTE HALLOWEEN

06.05 - AUTORISATION PROGRAMMATION RADIOS

06.06 - DEMANDE AJUSTEMENT SALAIRES POMPIERS 2020

06.07 - SÉCURITÉ CIVILE-DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-VOLET 3

07 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

07.01 - AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE AU

PROGRAMME FIMEAU

07.02 - DEMANDE DE DÉNEIGEMENT DE Mme CLARISSE VEILLEUX

07.03 - AFFICHAGE D'UN OFFRE D'EMPLOI À LA VOIRIE

07.04 - MODULE LOCALISATION DE CAMION

08 - LOISIRS-CULTURE

08.01 - Compte rendu Fin de semaine de la culture et Au pays de Maggie

09 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

09.01 - ACHAT D'ABRASIFS 2019-2020

09.02 - SIGNATAIRES POUR CONTRAT NOTARIÉ ACHAT ÉGLISE DE SAINT-BENJAMIN

09.03 - PUBLICATION DANS LA VOIX DU SUD POUR SEAO ÉGLISE

09.04 - RENONCIATION DES PERSONNES HABILES A VOTER RÈGLEMENT D'EMPRUNT 407-19

09.05 - RENOUVELLEMENT CARTE VISA AFFAIRE

10 - LÉGISLATION

10.01 - FORFAIT ANNUEL DROIT MUNICIPAL 2020

10.02 - Entente intermunicipale relative à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la MRC des Etchemins.

10.03 - MRC: réservation des heures d'urbanisme année 2020 pour service d'inspection

11 - VARIA

12 - PÉRIODE DE OUESTIONS

13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Nancy Mathieu ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 7 octobre 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-10-226 02.01 - RENCONTRE COUR VILLAGEOIS

La nouvelle ressource de la MRC vient nous parler de Coeur Villageois. (15 min)

2019-10-227 03 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture du procès-verbal du 9 septembre 2019, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme dudit procès-verbal, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Laurier Poulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le procès-verbal du 9 septembre 2019 soit adopté.

ADOPTÉE

2019-10-228 04 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er septembre 2019 et le 30 septembre 2019 (règlement no. 318-07). Voir liste des déboursés, chèques #

C1900415 à # L1900163 inclusivement pour un total de déboursés de 62 707.59 \$ ainsi que les dépôts salaires # D1900482 à # D1900525 pour un total de 16 491.50 \$ en salaires nets.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Joey Veilleux ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

05 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Dépôt du bordereau de correspondance, séance du 7 octobre 2019.

Invitation à la RENCONTRE DES INTERVENANTS TOURISTIQUES DES ETCHEMINS PDF 226 et PDF 227(procès verbaux)

Travaux de remplacement du pont P-02105 PDF 233

Appel de projets PDF 239

06 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

Suivi des dossiers en sécurité incendie et sécurité publique.

2019-10-229 06.01 - ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE Les municipalités de Saint-Prosper, Saint-Benjamin, Sainte-Aurélie et Saint-Zacharie désirent se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivants du code municipal du Québec (RLRQ chapitre C-27.1) pour conclure une entente relative à la sécurité civile.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Joey Veilleux ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le conseil de Saint-Benjamin autorise la conclusion de l'entente relative à la sécurité civile avec Saint-Prosper, Sainte-Aurélie et Saint-Zacharie. Cette entente est annexée à la présente résolution pour en faire partie comme si elle était ici au long reproduit.

QUE la mairesse Martine Boulet et la directrice générale Lisa Lee Farman soient autorisées à signer ladite entente.

ADOPTÉE

2019-10-230 06.02 - DÉNEIGEMENT

ATTENDU QUE la Ferme Lépervière nous a fait parvenir son offre de service pour l'hiver 2019-2020.

ATTENDU QUE la Ferme Lépervière nous a fourni le service par le passé et la municipalité est satisfaite de ses services.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Laurier Poulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE La municipalité de Saint-Benjamin accepte de retenir les services de la Ferme Lépervière pour le déneigement de la borne sèche au 817, rue Lamontagne au montant de 120\$ avant taxes et le lac au 919 route 275 au montant de 625\$ avant taxes. Pour un total de 856.56\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2019-10-231 06.03 - AUTORISATION ACHAT BONBONS

ATTENDU QUE chaque année les pompiers de Saint-Benjamin donne des bonbons aux enfants pour la fête de l'halloween.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère; Nancy Mathieu ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le directeur incendie René Lessard est autorisé par le conseil à se procurer pour 100\$ de bonbons taxe incluses à l'épicerie de notre village à Saint-Benjamin pour les remettre aux enfants de notre municipalité lors de la fête de l'halloween 2019.

ADOPTÉE

2019-10-232 06.04 - DEMANDE FINANCEMENT FÊTE HALLOWEEN

ATTENDU QUE M Stéphane Poirier demande pour faire une fête d'halloween le samedi 2 novembre et il a besoin de décorations et de bonbons, de jus et il demande la salle municipale avec permis de boisson.

ATTENDU QUE cela fait quelques années que c'est ainsi.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Nancy Mathieu ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le conseil municipal accepte la demande de M Stéphane Poirier.

QUE Le conseil municipal reconnait que M Stéphane Poirier sera responsable de l'activité.

QUE Le conseil municipale donne un budget de 100\$ pour les bonbons et les décorations, qu'il met disponible la salle gratuitement et qu'il fournit le permis de boisson.

ADOPTÉE

2019-10-233 06.05 - AUTORISATION PROGRAMMATION RADIOS

ATTENDU QUE les radios pour le service incendie de Saint-Benjamin doivent être programmés;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Renée Rodrigue ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le directeur incendie René Lessard soit autorisé à choisir le programmeur de son choix pour la programmation des radios du service incendie de Saint-Benjamin.

ADOPTÉE

2019-10-234 06.06 - DEMANDE AJUSTEMENT SALAIRES POMPIERS 2020

ATTENDU QUE le directeur incendie René Lessard demande au conseil d'ajuster les salaires des pompiers en 2020 pour faire en sorte que les candidats soient encouragés à demeurer ou à adhérer au service incendie de Saint-Benjamin.

ATTENDU QU'il est plus motivant pour un pompier de quitter les lieux de son emploi pour aller sur les lieux d'un incendie lorsque le salaire y est plus adéquat.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Nancy Mathieu ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE tel que par le directeur incendie René Lessard, que les salaires suivants soient ajustés à compter du 1 er janvier 2020.

Recrue passe de 15.00\$ l'heure à 19.00\$ l'heure en 2020;

Officier passe de 21.22\$ l'heure à 23.00\$ l'heure en 2020;

Directeur passe de 23.57\$ l'heure à 25.00\$ l'heure en 2020.

Que tous les autres taux horaires en lien avec le service incendie resteront tel quel en 2020 soit;

Formation =15.00\$

Repas 15.00\$

Km = 0.41 cents

Pompier= 21.00\$

QUE Le conseil décide de reporter sa décision à la séance du 4 novembre 2019.

ADOPTÉE

M Laurier Poulin a déclaré son intérêt pécunier et s'est abstenu de voter.

2019-10-235 06.07 - SÉCURITÉ CIVILE-DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE-VOLET 3

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Joey Veilleux ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin 28025 présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 100 000\$, dans le cadre du **Volet 3** du programme Soutien des actions de préparation aux sinistres et s'engage à en

respecter toutes les conditions sans exception, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente pour en faire partie intégrante;

CONFIRME que la contribution municipale sera d'une valeur d'au moins 100 000 \$; pour un projet qui totalise un investissement global de 200 000\$ en sécurité civile;

AUTORISE Lisa Lee Farman, directrice générale, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière, et atteste que les tous les renseignements annexes et engagements qu'il contient sont exacts et.

ATTESTE avoir déjà complété et transmis l'outil d'autodiagnostic municipal fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et

S'ENGAGE à ce que les actions décrites au formulaire et à ses annexes soient réalisées, au plus tard, le 1^{er} octobre 2020, ainsi qu'à conserver, pour une période d'au moins trois ans, tous les documents requis pour une reddition de compte à l'Agence sur demande.

ADOPTÉE

07 - TRAVAUX PUBLICS-VOIRIE-ÉGOUTS

• Feuilles de temps des employés des travaux publics

2019-10-236

07.01 - AUTORISATION DE DÉPOSER UNE DEMANDE AU PROGRAMME FIMEAU

ATTENDU QUE la municipalité de St-Benjamin à un grand besoin d'un réseau pluvial adéquat.

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle confirme bien comprendre toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet, qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère et qu'elle s'engage à toutes les respecter.

ATTENDU QUE la municipalité confirme que les travaux seront réalisés et complétés selon les modalités du programme et qu'elle assume toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

ATTENDU QUE la municipalité confirme qu'elle accepte d'assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toutes les directives de changements;

ATTENDU QUE la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère; Renée Rodrigue ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Le conseil municipal autorise la directrice générale Lisa Lee Farman à faire dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU.

QUE Le conseil municipal prend ses engagements sous réserve de l'adoption et de l'approbation d'un règlement d'emprunt.

ADOPTÉE

2019-10-237 07.02 - DEMANDE DE DÉNEIGEMENT DE Mme CLARISSE VEILLEUX

ATTENDU QUE Mme Clarisse Veilleux domiciliée au 346 des Saules à Saint-Benjamin entretient depuis 1989 la rue du cimetière et que cela lui est très dispendieux.

ATTENDU QUE Mme Clarisse Veilleux a demandé par écrit le 8 septembre 2019 à la municipalité de Saint-Benjamin de prendre en charge le déneigement de la rue du cimetière.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Renée Rodrigue ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le déneigement de la rue du cimetière située près du 346, des Saules soit faite par la municipalité.

ADOPTÉE

2019-10-238 07.03 - AFFICHAGE D'UN OFFRE D'EMPLOI À LA VOIRIE

ATTENDU QUE M Marcel Carrier ne souhaite pas revenir travailler pour la municipalité cette année.

ATTENDU QUE La directrice générale lui demande de rendre sa décison formelle en nous envoyant sa décision par écrit.

ATTENDU QUE Les conseillers et M Jocelyn Benoît ont été avisés.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ;Laurier Poulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QU'une offre d'emploi pour pour un journalier (ère) aux travaux publics soit affichée sur notre site web, notre bulletin municipale, au garage municipal, notre facebook, au bureau de poste ainsi qu'annoncé à PASSION FM dans la chronique emploi diffusé 4 fois par jours pendant 2 semaines avec 35 000 auditeurs. Passion Fm affiche aussi sur leur site internet avec un hyper lien vers le nôtre en plus de le mettre sur leur page Facebook. Le tout pour 200\$ plus taxes.

ADOPTÉE

2019-10-239 07.04 - MODULE LOCALISATION DE CAMION

ATTENDU QUE l'entente concernant les modules de localisation dans

les camions qui avait été prise avec l'ancienne directrice générale France Veilleux est arrivée à échéance.

ATTENDU QUE le présent forfait de renouvellement nous propose une réduction de prix et deux mois de service gratuit ainsi que l'installation gratuite de nouveaux équipements.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Laurier Poulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE L'offre de service pour les modules de localisation de camion soit acceptée.

ADOPTÉE

08 - LOISIRS-CULTURE

Suivi des dossiers des loisirs et des activités à venir.

2019-10-240 08.01 - Compte rendu Fin de semaine de la culture et Au pays de Maggie

Voir ci-joint le rapport de la fin de semaine de la culture et du circuit touristique au pays de Maggie

09 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

Suivi des dossiers finances et des rapports financiers.

2019-10-241 09.01 - ACHAT D'ABRASIFS 2019-2020

CONSIDÉRANT que deux fournisseurs ont été invités à déposer une proposition pour l'achat d'abrasifs;

CONSIDÉRANT que les propositions devaient être déposées au bureau avant le 1er octobre;

CONSIDÉRANT qu'un seul fournisseur a déposé un prix;

ATTENDU que les prix se lisent comme suit:

Pavage Abénakis 40.59\$ par tonne métrique plus les taxes;

Excavation Steeve Larivière n'a pas participé.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Joey Veilleux ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin retient les prix de l'entreprise Pavage Abénakis à raison de 40.59\$ \$ la tonne métrique en ajoutant les taxes.

ADOPTÉE

2019-10-242 09.02 - SIGNATAIRES POUR CONTRAT NOTARIÉ ACHAT ÉGLISE DE SAINT-BENJAMIN

ATTENDU QUE la municipalité est admissible au programme RECIM du gouvernement du Québec pour la transformation, agrandissement et adaptation de l'Église de Saint-Benjamin;

ATTENDU QUE le règlement d'emprunt 407-19 au montant de 3 750 000\$ a été adopté le 10 septembre 2019 et qu'il n'a été contesté par aucune personne lors de la journée consacrée aux gens habiles à voter du 23 septembre 2019.

ATTENDU QUE le député Beauce-Sud Samuel Poulin a fait l'annonce de la réalisation du projet le 28 septembre 2019 devant public, sans toutefois préciser les montants.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère; Renée Rodrigue ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE La municipalité de Saint Benjamin autorise la mairesse Martine Boulet et la directrice générale Lisa Lee Farman à signer les documents notariés afin que la municipalité de Saint-Benjamin devienne propriétaire de l'église de Saint-Benjamin.

QUE La municipalité de Saint Benjamin autorise la Mairesse Martine Boulet et la directrice générale Lisa Lee Farman à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet de transformation, agrandissement et adaptation de l'Église de Saint-Benjamin;

ADOPTÉE

2019-10-243 09.03 - PUBLICATION DANS LA VOIX DU SUD POUR SEAO ÉGLISE

ATTENDU QU'Il est obligatoire de faire parraître dans le journal que nous allons publier sur le SEAO des appels d'offres pour la réalisation des plans et devis du projets transformation adaptation et agrandissement de l'église de Saint-Benjamin.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Renée Rodrigue ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la directrice générale soit autorisée à faire parraître une annonce de 1/8 de page au montant de 252\$ plus taxes par semaine, deux semaines consécutive pour débuter à la parrution du 16 octobre 2019 dans le journal de La voix du Sud.

ADOPTÉE

2019-10-244 09.04 - RENONCIATION DES PERSONNES HABILES A VOTER RÈGLEMENT D'EMPRUNT 407-19

ATTENDU QUE L'avis public s'adressant à l'ensemble des personnes habiles à voter concernant le règlement d'emprunt 407-19 a été affiché le 10 septembre 2019.

ATTENDU QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement d'emprunt 407-19 est de 765;

ATTENDU QUE le nombre de demandes requises pour qu'un srutin

référendaire soit tenu est de 87;

ATTENDU QUE zéro (0) personne a apposé de signature en date du 23 septembre 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Joey Veilleux ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil de Saint-Benjamin reconnait que le règlement 407-19 est réputé avoir été approuvé par les personnes habilles à voter.

ADOPTÉE

2019-10-245 09.05 - RENOUVELLEMENT CARTE VISA AFFAIRE

ATTENDU QUE la carte de crédit de la municipalité de Saint-Benjamin doit être mise à jour.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Nancy Mathieu ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE Les noms de Francine Talbot et Sonia Rodrigue soient retirés et que la nouvelle carte de crédit sera aux noms de Lisa Lee Farman directrice générale, Martine Boulet mairesse, Tania Boulet adjointe administrative, Laurier Poulin puisqu'il peut occuper les fonctions de la mairesse en son absence. La limite de la carte de crédit restera à 1000\$ (mille dollars).

ADOPTÉE

10 - LÉGISLATION

Suivi des politiques et règlements.

2019-10-246 10.01 - FORFAIT ANNUEL DROIT MUNICIPAL 2020

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Benjamin a accès a un service annuel première ligne d'avis juridique;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Laurier Poulin ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE L'offre de service juridiques de CAIN LAMARRE, SENCRL, pour le forfait annuel en droit municipal pour l'année 2020, au montant de 900\$ pour l'année soit accepté. Que ce forfait nous donne également droit à une tarification horaire préférentielle de 195\$ pour les services exclus de l'entente.

QUE la municipalité de Saint-Benjamin ne s'engage pas à travailler exclusivement avec CAIN LAMARRE, SENCRL.

ADOPTÉE

2019-10-247 10.02 - Entente intermunicipale relative à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la MRC des Etchemins.

CONSIDÉRANT l'importance de la mise en œuvre d'un schéma de couverture de risques sur le territoire des Etchemins;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux et la MRC des Etchemins ont convenu d'une entente intermunicipale relative à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques pour le territoire en date du 25 avril 2005;

CONSIDÉRANT qu'un comité intermunicipal est formé de 7 membres en provenance de municipalités différentes, dont 3 maires, nommés par résolution du conseil de la MRC (article 4.1 de l'entente);

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a adopté une résolution (#2019-05-20) pour la nomination d'un quatrième maire (article 4.1 de l'entente);

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller ; Joey Veilleux ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la municipalité de Saint-Benjamin adopte la résolution (2019-10-247) modifiant l'article 4.1 de l'entente intermunicipale relative à la mise en œuvre du schéma de couverture de risques de la MRC des Etchemins dans le but d'intégrer un quatrième maire en provenance d'une municipalité membre de la Régie incendie du secteur est des Etchemins dans ledit comité intermunicipal.

ADOPTÉE

2019-10-248

10.03 - MRC: réservation des heures d'urbanisme année 2020 pour service d'inspection

ATTENDU que la municipalité a une entente intermunicipale relative à l'utilisation du service d'inspection de la MRC des Etchemins`

ATTENDU qu'à l'article 5.1 de l'entente fait mention que la municipalité, avant le 15 octobre, doit se réserver le nombre d'heures annuelles de service qu'elle requiert de la part de l'inspecteur de la MRC;

EN CONSÉQUENCE;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère; Renée Rodrigue;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents;

QUE La municipalité de Saint-Benjamin réserve 672 heures annuellement pour les services d'inspection auprès de la MRC des Etchemins.

QUE Les heures d'urbanisme se feront seulement au bureau municipal de Saint-Benjamin, les mercredis et jeudis sur nos heures et nos semaines d'ouverture du bureau de Saint-Benjamin.

QUE L'urbaniste n'aura pas à se connecter à distance ou travailler pour notre municipalité en dehors de notre territoire.

ADOPTÉE

11 - VARIA

Comité la relance

Est-ce que les conseillers désirent une tuque du baseball Saint-Benjamin.

Compte rendu pour dossier du rang 6 après avoir eu des échanges entre la mairesse et M Yoland Bédard.

12 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2019-10-249 13 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère ; Nancy Mathieu ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 20h20

ADOPTÉE

Mairesse

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci dessus une à une en date de la présente séance.	
Martine Boulet Mairesse	Lisa Lee Farman Dir. générale & sectrésorière
	te que la signature du présent procès-verba
Martine Boulet	i Code mumerpar.